La Turballe. Un avant-port pour la plaisance l’été 2023

Une cinquantaine de bateaux de plaisance supplémentaires seront accueillis dans le port turballais, grâce aux travaux en cours.

Les voiliers de plus de 10 m pourront être amarrés à partir de l’été prochain dans l’avant-port en construction. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 12/11/2022 à 10h00

Écouter

À noter que parmi les projets en cours, le syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique, le propriétaire du port turballais, a lancé depuis 2020 la modernisation et ses outils portuaires : il achèvera, durant l’été 2023, la deuxième et dernière tranche des travaux pour constituer un avant-port dédié à la plaisance.

L’avant-port accueillera, à terme, une cinquantaine de bateaux de plaisance de 10 m et plus, ainsi que des manifestations nautiques d’ampleur.

UPPM revue de presse